

Déclaration liminaire au Conseil d'Établissement

Madame la Provisure, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Établissement,

Cette séance devait traiter de budgets rectificatifs lourds de conséquences. Aujourd'hui, nous, représentants des parents d'élèves et représentants des personnels enseignants et non enseignants, avons décidé de ne pas participer à ce conseil d'établissement.

Depuis l'été 2025, l'AEFE est à genou et sous le coup d'une « réforme » brutale imposée par son ministère de tutelle. On nous présente cette crise comme une fatalité budgétaire, affirmant que sans cette réforme l'AEFE ne survivra pas.

Sans nier l'impérieuse nécessité de la soutenabilité budgétaire pour un opérateur de l'État, nous nous étonnons de cette présentation. Elle occulte les performances exceptionnelles de notre réseau : des résultats d'excellence, des élèves épanouis et motivés, des personnels dévoués et des familles dont l'attachement à ce fleuron de la diplomatie d'influence est le moteur financier et humain du système.

Cette réalité doit sans cesse être rappelée car elle reflète aussi une volonté profonde des missions de service public à l'étranger de la part de toutes les équipes. Mais aujourd'hui cette volonté ne suffit plus. Ne nous y trompons pas: le sous-financement chronique de l'État, combiné aux objectifs de « CAP 2030 », a mené l'Agence dans cette impasse.

Ce ne sont pas les fausses solutions qui nous sont présentées ce jour qui remettront à flot l'Agence. Au mieux elles permettront de tenir quelques mois, mais leurs conséquences seront souvent sans appel.

L'État organise sciemment son désengagement en transférant jusqu'à 50% de la charge des pensions civiles sur les établissements.

Ce désengagement se traduit par une double peine immédiate :

- **Pour les personnels** : gels de salaires, suppressions de postes, projets abandonnés et une dégradation des conditions de travail qui menacent directement la qualité de l'enseignement.
- **Pour les familles** : Une explosion des frais de scolarité qui transforme l'enseignement français en un service de luxe, excluant de fait de nombreuses familles et rompant le principe de solidarité. **L'État semble considérer les familles comme des « clients captifs », contraints d'éponger des déficits qu'ils n'ont pas créés pour ne pas briser le parcours scolaire de leurs enfants.**

Augmenter les frais d'écolage pour payer des retraites de fonctionnaires d'État est une aberration politique et une injustice sociale. C'est l'équilibre et la mixité de notre réseau qui sont menacés.

Il faut sauver l'AEFE et l'affranchir des coupes budgétaires. C'est une volonté politique qui doit être assumée. C'est à cette condition que ce formidable outil de diplomatie d'influence peut continuer ses missions.

Parce que nous refusons de cautionner ce simulacre de concertation, nous avons décidé de ne pas siéger aujourd'hui. En empêchant la tenue de ce conseil par l'absence de quorum, nous souhaitons envoyer un signal fort à l'Agence et au Gouvernement Français : l'enseignement français à l'étranger ne peut être une variable d'ajustement budgétaire. Nous demandons un moratoire sur ce transfert des pensions civiles.